CHAMPIONNAT PROVINCIAL MASCULIN 2027

2027 MEN'S PROVINCIAL CHAMPIONSHIP

TANKARD



Informations générales et règlementation spécifique

General information and specific rules

Club de Curling Noranda

10-17 janvier 2027 / January 10-17, 2027

1- INFORMATIONS GÉNÉRALES / GENERAL INFORMATIONS

Les règles du curling pour le jeu supervisé de Curling Canada s'appliquent lors de tous les événements sanctionnés par Curling Québec ainsi que la règlementation inscrite dans le Guide des compétiteurs de la Série Élite. Les règlements spécifiques décrits ci-après auront cependant préséance pour ce championnat. En cas de contradiction dans l'interprétation d'un règlement, le libellé en version française des documents de CQ aura toujours préséance et la version anglaise des documents CC aura préséance.	Curling Canada's Rules of Curling for supervised play apply as well as the rules listed in the Elite Series Competitor's Guide. However, the rules stipulated in this document will prevail during the championship. In the event that there is a discrepancy between the French and the English texts, the French version of all CQ documents will take precedence and the English version of all Curling Canada documents will take precedence.

Site hôte	***Host site***
Club de curling de Noranda 218 Av. Murdoch Rouyn-Noranda, QC, J9X 1E6	Club de curling de Noranda 218 Av. Murdoch Rouyn-Noranda, QC, J9X 1E6
Activités protocolaires	***Ceremonial activities***
Soirée d'ouverture : Une soirée d'ouverture aura lieu au Club de curling Noranda le mercredi 13 janvier à partir de 18h30. La présence de toutes les participantes est requise.	Opening evening: An opening evening will be held at the Noranda curling club on Wednesday January 13th at 6:30 PM. Presence of all the participants is required.
Arbitre en chef	***Chief Umpire***
M. Yves Morissette (arbitre en chef) Mme Pascale Benoit (adjointe) Mme Louise Cardinal (adjoint)	Mr. Yves Morissette (chief umpire) Ms. Pascale Benoit (assistant) Ms. Louise Cardinal (assistant)
Réunion des équipes	***Team Meeting***
Une rencontre virtuelle aura lieu le (à venir) pour répondre aux questions concernant le championnat. L'arbitre en chef ainsi que ses adjoints et Laurie St-Georges seront présents à la rencontre. Un lien pour accéder à la rencontre sera envoyé à la personne contact de l'équipe, mais n'importe quel membre de l'équipe officielle peut être présent. Pour les équipes qui ne seraient pas disponibles lors de la rencontre, veuillez envoyer vos questions par courriel à Laurie St-Georges (laurie.st-georges@curling-quebec.qc.ca).	An online meeting will be held on (TBD) to answer questions about the championship. The head umpire, his assistants and Laurie St-Georges will be present. A link to access the team meeting will be sent to each team's contact, but any official team member can attend the team meeting. For teams who can't be at the meeting, please send your questions to Laurie St-Georges (laurie.st-georges@curling-quebec.qc.ca).
Formulaire d'entente de participation	***Participation agreement form***
Toutes les équipes doivent signer le formulaire d'entente de participation au championnat (Annexe D de ce document) et le remettre à l'arbitre en chef avant leur premier match.	All teams must sign the participation agreement form (Annex D of this document) and return it to the chief umpire before their first game.

2- RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE / SPECIFIC RULES

Formule de championnat	***Championship format***
Ronde préliminaire : Les seize (16) équipes seront divisées en deux (2) sections de huit (8) équipes et disputeront un tournoi à la ronde intra section (7 parties). Les trois (3) meilleures équipes de chaque section seront qualifiées pour la ronde de championnat. Ronde de championnat : Les équipes affronteront les trois (3) équipes qualifiées de l'autre section. La fiche globale des équipes servira à déterminer les équipes qualifiées pour les éliminatoires. Ronde éliminatoire : Système Page à 4 équipes.	Preliminary round: The sixteen (16) teams will be divided into two (2) sections of eight (8) teams) and will play a round robin (7 games). The best three (3) teams from each section will be qualified for the championship round. Championship round: Teams will play the three (3) teams that qualified form the other section. The global record of the teams will determine which teams qualify for the playoffs. Playoff round: four-team Page playoff.
Équipement – Têtes de brosse autorisées	***Equipment – Approved Brush Heads***
Veuillez s'il vous plait prendre en note que le moratoire de Curling Canada sur le balayage sera appliqué intégralement. Ainsi, seules les têtes de brosses approuvées par la Fédération Mondiale de Curling seront autorisées durant le championnat. Une équipe prise en défaut avec de l'équipement non conforme perdra automatiquement le match en cours.	Please note that Curling Canada's sweeping moratorium will be in effect for the entirety of this championship. Therefore, only the World Curling Federation approved brush head will be accepted. Any team found to be using an illegal brush head will automatically lose the current game..
Durée des matchs	***Length of games***
Les matchs seront de dix (10) bouts et il y aura une pause obligatoire de cinq (5) minutes après le cinquième bout. Pour les pauses entre les autres bouts, les équipes auront 45 secondes pour débuter le bout suivant. Tous les matchs prévus dans le cadre du championnat devront obligatoirement être disputés à défaut de quoi des sanctions seront prises contre les équipes fautives. Une équipe pourra concéder la victoire après à tout moment après la fin du cinquième (5^{e}) bout S'il y a égalité à la suite des bouts règlementaires, le jeu doit alors se poursuivre pendant autant de bouts supplémentaires nécessaires pour déclarer une équipe gagnante. La rotation du jeu (extrémité vers laquelle les pierres sont lancées) ne doit pas être modifiée. Les équipes pourront avoir une pause d'une (1) minute si elles le souhaitent.	All games will be ten (10) ends and there will be a mandatory five (5) minute break after the conclusion of the 5th end. For the breaks between the other ends, teams will have 45 seconds to start the next end. All scheduled games must be played, otherwise sanctions will be taken against the offending teams.. A team may concede at any time after the conclusion of the fifth (5th) end. If games are tied after the completion of the tenth end, extra ends will be played until a winning team is decided. The direction in which the stones are delivered must not be modified. Play will continue from where it left off without bringing stones to the opposite end. Teams may have a one (1) minute break if they wish to.
Temps de réflexion	***Thinking Time***
Le temps de réflexion accordé à chacune des équipes pour compléter les dix (10) bouts sera de trente-huit (38) minutes et 4,5 minutes seront accordées pour chaque bout supplémentaire.	Thirty-eight (38) minutes of thinking time will be allotted to each team to play a ten (10) end game. Each team will be given 4.5 minutes to complete each extra end.
Temps morts	***Timeouts***
Chaque équipe a droit à un (1) temps mort par match et à un (1) temps mort à chacun des bouts supplémentaires. Le chronométreur arrêtera le temps de l'équipe active au signal provenant d'un joueur sur la surface de jeu.	Each team may use one (1) timeout per game, and one (1) time out for each extra end. The timekeeper will stop the clock of the delivering team at the signal from a player on the playing surface.

Les temps morts sont d'une durée maximum de 60 secondes (excluant le temps de déplacement de l'entraîneur ou du cinquième joueur. Le temps de déplacement pour l'entraineur ou le cinquième joueur sera déterminé par l'arbitre en chef. L'entraîneur ou le cinquième (5e) joueur (mais pas les deux) peut rencontrer l'équipe près de la maison à n'importe quel moment pendant un temps mort. L'entraîneur ou le cinquième (5e) joueur de l'équipe inactive (qui n'appelle pas le temps mort) pourra rencontrer les joueurs à l'extrémité la plus rapprochée de leurs sièges réservés.	Each timeout will last no longer than 60 seconds excluding travel time for the coach or the 5th player. The travelling time for the coach or the fifth player will be determined by the chief umpire. The coach or the fifth player (but not both) can join the team near the house at any time during a timeout. The coach or fifth player from the inactive team (the team who did not call the timeout) must stay at the closest end of the ice to the reserved coaches' seats.
Zone sans ricochet Si, avant le lancer de la sixième pierre d'un bout, une pierre lancée provoque, directement ou indirectement, le déplacement d'une pierre adverse qui touche la ligne médiane dans la zone de garde protégée (ZGP) vers une position où elle ne touche plus la ligne médiane ou vers une position en dehors de la zone de garde protégée (ZGP), l'équipe non fautive a le choix de : (i) Retirer du jeu la pierre lancée et replacer toutes les pierres qui ont été déplacées vers leurs positions préalables à la violation. (ii) Laisser toutes les pierres là où elles se sont immobilisées. Si la pierre est déplacée de la ligne médiane vers une position hors-jeu, alors la règle de la zone de garde protégée (FGZ) s'applique.	***No tick zone*** If, prior to the delivery of the sixth stone of an end, a delivered stone causes, either directly or indirectly, an opposition stone in the Free Guard Zone (FGZ) which is touching the centre line to be moved to an off-centre line position or to a position outside the FGZ, the non-offending team has the option to: (i) remove the delivered stone from play, and replace all stones that were displaced to their positions prior to the violation taking place; or (ii) (ii) leave all stones where they came to rest. If a rock is moved from the center line to an out-of-play position, the free guard zone (FGZ) rule will apply.
Périodes d'entrainement pré-compétition Chaque équipe aura droit à dix (10) minutes d'entrainement sur chacune des pistes (voir horaire complet à l'annexe A).	***Pre-competition Practices*** Each team will have ten (10) minutes to practice on each sheet. See annex A for complete schedule.
Périodes d'échauffement d'avant-match Les périodes d'échauffement d'avant-match débuteront trente (30) minutes avant l'heure indiquée sur l'horaire officiel. Les deux équipes ont droit à une période d'échauffement sur leur piste désignée. Cette période sera de neuf (9) minutes par équipe plus deux (2) fois une (1) minute pour effectuer les placements pour la dernière pierre (PDP).	***Pre-game Practices*** Pre-game practices will begin thirty (30) minutes prior to the game times as indicated on the official draw. Both teams will have the opportunity to practice on their assigned sheet. Practice sessions will be nine (9) minutes per team, plus two (2) times one (1) minute to deliver the draws to the button for the last rock advantage (LSD)
Périodes d'entrainement en soirée Des périodes d'entrainement seront possibles chaque soir immédiatement après la fin du dernier match. Les périodes sont disponibles par réservation seulement. Veuillez réserver vos temps d'entraînement avec l'arbitre en chef avant le début de la dernière séance à l'horaire de la journée. Une exception sera faite pour les équipes qui jouent lors de la dernière séance de la journée. Toutes les périodes seront supervisées par un arbitre et seront d'une durée maximum de quinze (15) minutes par piste. La priorité	***Evening Practices*** Practice time will be available every night immediately after the last game. Practice will be available by reservation only. Reserve your practice time with the chief umpire prior to the start of the last draw in the days schedule. An exception will be made for teams playing in the last draw of the day. Practice will be limited to 15 minutes per sheet and will be supervised by an umpire. Priority will be given to the teams that

sera accordée aux équipes qui jouent en premier le lendemain. Aucun entretien sur les pistes ne sera effectué avant ces périodes d'entrainement.	play first on the following day. Their will be no ice maintenance before these practices.
La période d'entraînement en soirée aura une durée totale maximale d'une heure. Dans l'éventualité où plus de quatre équipes voudraient pratiquer sur la même piste, l'heure sera divisée également entre toutes les équipes impliquées.	The evening training period will have a maximum total duration of one hour. In the event that more than four teams wish to practice on the same sheet, the hour will be divided equally among all the teams involved.
Les équipes peuvent uniquement s'entraîner sur les pistes sur lesquelles elles vont jouer le lendemain. Les équipes peuvent s'entraîner uniquement avec les pierres de la couleur qu'elles utiliseront pour les matchs en question.	Teams are only allowed to practice on the sheets they will play on the next day. Teams may only practice with the rocks of the colour they will use for the games in question.
<u>Avantage de la dernière pierre - ronde préliminaire et ronde de championnat</u>	***<u>Last rock advantage - preliminary round and championship round</u>***
L'avantage de la dernière pierre sera déterminé par deux (2) placements effectués après la période d'échauffement d'avant-match. Le premier placement sera effectué avec la rotation horaire et le deuxième avec la rotation antihoraire.	Last rock advantage will be determined by two (2) draws made after the pre-game practice. The first draw will be delivered with the clockwise rotation, and the second will be delivered with the counterclockwise rotation.
Les deux (2) équipes devront déclarer à un arbitre les joueurs qui effectueront les placements PDP avant le début de la première période d'échauffement.	Both teams must declare to an umpire which players will be delivering the LSD draws before the start of the first practice.
La couleur des pierres est prédéterminée pour le tournoi à la ronde. L'équipe lançant les pierres rouges s'exercera en premier et effectuera ses deux (2) placements PDP dès la fin de sa période d'entraînement. L'équipe lançant les pierres jaunes s'exercera en deuxième et lancera également ses deux (2) placements PDP immédiatement après sa période d'entraînement.	Rock colour is predetermined during round robin play. The team delivering the red stones will practice first and will complete their two (2) LSD draws immediately after their practice. The team delivering yellow stones will practice second and will also complete their two (2) LSD draws immediately after their practice.
La triangulation sera utilisée pour mesurer une pierre qui s'immobilise sur le bouton. Une distance de 199.6 cm sera accordée à une pierre qui ne touche pas à la maison ou qui n'a pas été lancée pendant la minute règlementaire.	Triangulation will be used to measure a stone that covers the button. A distance of 199.6 cm will be given to any stone that does not touch the house or that has not been delivered during the allowed minute.
Si une équipe obtient un cumulatif de 0,0 cm ou de 399,2cm, le protocole des PDP de Curling Canada sera appliqué.	If a team has a total distance of 0,0 cm or 399,2 cm, Curling Canada's LSD protocol will be applied.
<u>Ronde préliminaire :</u> Chaque membre de l'équipe devra effectuer au moins trois (3) placements PDP pendant la ronde préliminaire (5^{e} joueur exclu), dont au moins un avec la rotation horaire et un avec la rotation antihoraire.	<u>Preliminary round:</u> Each member of the team must deliver at least three (3) LSD draws during the preliminary round (5th player excluded), of which at least one with the clockwise rotation and one with the counterclockwise rotation.
<u>Ronde de championnat :</u> Chaque membre de l'équipe devra effectuer au moins un (1) placement PDP pendant la ronde de championnat (5^{e} joueur exclu). À la fin de la ronde de championnat, chaque joueur de l'équipe (5^{e} joueur exclu) devra avoir lancé (ronde préliminaire et ronde de championnat combinées) un minimum de deux placements PDP avec la rotation horaire et de deux placements PDP avec la rotation anti-horaire.	<u>Championship round:</u> Each member of the team must deliver at least one (1) LSD draw during the championship round (5th player excluded). At the conclusion of the championship round, each player (5th players excluded) must have delivered (preliminary and championship rounds combined) at least two (2) LSD draws with the clockwise rotation and two (2) LSD draws with the counterclockwise rotations.

Rencontre après la ronde préliminaire et la ronde de championnat Une rencontre aura lieu à la suite de la ronde préliminaire et la ronde de championnat avec les équipes qualifiées pour la prochaine étape du championnat. L'heure exacte et le lieu de cette rencontre seront communiqués aux équipes en temps et lieu.	***Meeting after the preliminary round and the championship round*** A meeting with the qualified teams for the next round of the championship will be held after the preliminary round and the championship round The exact time and location of that meeting will be communicated to the teams in due time.
Classement des équipes et la ronde éliminatoire Classement à l'issue de la ronde préliminaire : À l'issue de la ronde préliminaire, les équipes de chaque section seront classées de 1 à 8 en fonction des critères suivants : 1- Fiche victoires et défaites globales 2- Résultat des matchs entre les équipes impliquées. 3- Le cumulatif net des PDP. Les douze (12) meilleurs résultats sur quatorze (14) seront comptabilisés. Les équipes toujours à égalité à la suite de l'application des critères #1 et #2 seront alors départagées (classées) uniquement en fonction du critère #3 (PDP) Les équipes classées #1, #2 et #3 de chaque section seront qualifiées pour la ronde de championnat et seront identifiées comme suit : A1, B1, A2, B2, A3 et B3. Classement à l'issue de la ronde de championnat : À l'issue de la ronde de championnat, les équipes seront classées de 1 à 6 en fonction des critères suivants : 1- Fiche victoires et défaites globales 2- Résultat des matchs entre les équipes impliquées. 3- Le cumulatif net des PDP. Les dix-huit (18) meilleurs résultats sur vingt (20) seront comptabilisés. Les équipes toujours à égalité à la suite de l'application des critères #1 et #2 seront alors départagées (classées) uniquement en fonction du critère #3 (PDP) Les équipes classées #1, #2, #3 et #4 seront qualifiées pour la ronde de championnat et seront identifiées comme suit : Q1, Q2, Q3 et Q4. Éliminatoires : Quart de finale (Système Page 3 vs 4) : Q3 vs Q4 Demi-finale #1 (Système Page 1 vs 2) : Q1 vs Q2 Demi-finale #2 : Gagnant du quart de finale vs perdant de demi-finale #1 Finale : Gagnants des deux demi-finales	***Team ranking and playoffs*** Ranking after the preliminary round: At the conclusion of the preliminary round, teams from each pool will be ranked from 1 to 8 as follows: 1- Overall win-loss record 2- Head-to-head result of implicated teams 3- LSD net total - the best twelve (12) out of fourteen (14) results will be counted Teams that are still tied after criteria #1 and #2 have been applied will be ranked solely by criteria #3 (LSD) Teams ranked #1, #2 and #3 will be qualified for the playoff round and will be identified as follows: A1, B1, A2, B2, A3 and B3. Ranking after the championship round: At the conclusion of the preliminary round, teams will be ranked from 1 to 6 as follows: 1- Overall win-loss record 2- Head-to-head result of implicated teams 3- LSD net total - the best eighteen (18) out of twenty (20) results will be counted Teams that are still tied after criteria #1 and #2 have been applied will be ranked solely by criteria #3 (LSD) Teams ranked #1, #2 and #3 will be qualified for the playoff round and will be identified as follows: Q1, Q2, Q3 and Q4 Playoffs: Quarterfinal (Page system 3-4): Q3 vs Q4 Semi-final #1 (Page system 1-2): Q1 vs Q2 Semi-final #2: Winner of the quarterfinal vs loser of semifinal #1 Final: Winners of both semi-finals

Périodes d'entrainement pour les éliminatoires Si possible, les équipes participantes aux éliminatoires pourront avoir des périodes d'entrainement avec la permission de l'arbitre en chef et du technicien de glace en chef. Toutes les périodes d'entrainement seront supervisées et auront une durée maximale de trente (30) minutes. Les équipes auront droit de s'exercer sur la piste de leur prochain match et pourront utiliser n'importe quelles pierres des autres pistes. La priorité sera accordée aux équipes qui jouent en premier.	***Playoff practice time*** If possible, teams that participate in the playoffs will be allowed to practice with permission of the chief umpire and chief ice technician. All practice sessions shall be supervised and shall be a maximum of thirty (30) minutes. Teams can practice on the sheet of their next game with any combination of rocks from other sheets. Priority for practice time will be given to teams that play first
Avantage de la dernière pierre et choix des pierres (ronde éliminatoire – système Page) Page 1 vs 2, Page 3 vs 4 et demi-finale #2 : L'équipe qui a la meilleure fiche victoires et défaites aura le marteau et le choix de la couleur des pierres. Cette équipe aura la première période d'échauffement et il n'y aura pas de PDP. Si les deux équipes ont la même fiche victoires et défaites, l'équipe la mieux classée aura le choix entre la couleur des pierres ou l'ordre de la période d'échauffement. Deux (2) PDP seront utilisés tels que décrits précédemment pour déterminer quelle équipe aura le marteau au premier bout. Finale : Le gagnant de la demi-finale #1 (page 1 contre 2) aura l'avantage de la dernière pierre et le choix de la couleur des pierres et s'échauffera en premier. Il n'y aura pas de PDP. Page 3 vs 4 et Page 1 vs 2 : Les équipes choisiront des jeux de pierres complets (exemple : les pierres jaunes de la piste C). Un tirage au sort déterminera si les équipes masculines ou de curling en fauteuil roulant sélectionneront en premier. Lorsque ce sera le tour des hommes de sélectionner leurs pierres, la sélection se fera dans l'ordre suivant : 1- Q1 sélectionne 1 jeu de pierres complet de sa couleur 2- Q2 sélectionne 1 jeu de pierres complet de sa couleur 3- Q3 sélectionne 1 jeu de pierres complet de sa couleur 4- Q4 sélectionne 1 jeu de pierres complet de sa couleur Demi-finale : Les équipes choisiront des jeux de pierres complet de leur couleur (exemple : les pierres jaunes de la piste C). Un tirage au sort déterminera si les équipes masculines ou de curling en fauteuil roulant sélectionneront en premier. Finale : Les équipes peuvent se constituer un jeu de huit (8) pierres parmi toutes les pierres disponibles (pistes A, B, C, D et E). Les équipes devront remettre le formulaire prévu à cet effet à l'arbitre en chef au moins 30 minutes avant la première période	***Last stone advantage and choice of rock colour (playoffs - Page)*** Page 1-2, Page 3-4 and semi-final: The team with the best win-loss record will have the hammer and choice of rock colour. This team will have first practice and there will be no LSD. If both teams have the same win-loss record, the highest-ranked team will have the choice between rock colour or order of practice. Two (2) LSD will be delivered as previously described to determine who will have the hammer in the first end. Final: The winner of the first semi-final (1 vs 2 game) will have the advantage of last rock and choice of the colour of the stones and will practice first. There will be no LSD. Page 3 vs 4 and Page 1 vs 2: Teams will choose full set of rocks from any sheet (example: yellows from sheet C). A coin toss will determine if the men's teams or the wheelchair curling teams will select their stones first. When it will be the men's team's turn to select stones, the selection will be done as follows: 1- Q1 chooses a full set of stones of their colour 2- Q2 chooses a full set of stones of their colour 3- Q3 chooses a full set of stones of their colour 4- Q4 chooses a full set of stones of their colour Semi-Final: Teams will select a full set of rocks from any sheet (example: yellows from sheet C). A coin toss will determine if the men's teams or the wheelchair curling teams will select their stones first Final: Teams may create a set of eight (8) stones by combining any stones from all available sheets (Sheets A, B, C, D and E). Teams must complete the provided form and return it to the chief umpire

d’échauffement à défaut de quoi, un jeu de pierres complet leur sera attribué par l’arbitre en chef.	at least 30 minutes before the start of the first practice, otherwise, a full set of stones will be awarded to them by the chief umpire.

ANNEXE A – HORAIRE DES PÉRIODES D'ENTRAÎNEMENTS PRÉ-COMPÉTITION

Chaque équipe a droit à dix (10) minutes d'entrainement sur chacune des pistes.

Un avis sera donné à la neuvième minute. Puis, après 10 minutes, un avis de changer de piste vers la droite.

Laissez les pierres où elles sont lors des changements de piste. Rapportez-les seulement à la fin de l'entraînement.

ANNEX A – PRE COMPETITION PRACTICE SCHEDULE

Each team will have ten (10) minutes to practice on each sheet.

A warning will be given after nine minutes. Then, after 10 minutes, a warning to move to the next sheet on the right.

Leave the rocks where they are when moving to the next sheet. Bring them back only at the end of the practice.

Groupe A La piste de départ se trouve dans le tableau ci-dessous. Après chaque dix (10) minutes, les équipes changeront de piste vers la droite.				
A	**B**	**C**	**D**	**E**

Groupe B La piste de départ se trouve dans le tableau ci-dessous. Après chaque dix (10) minutes, les équipes changeront de piste vers la droite.					
A	**B**	**C**	**D**	**E**	**En attente**

Groupe C La piste de départ se trouve dans le tableau ci-dessous. Après chaque dix (10) minutes, les équipes changeront de piste vers la droite.				
A	**B**	**C**	**D**	**E**

ANNEXE B – CODE D'ÉTHIQUE CQ CONCERNANT L'UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX

Prémisse

1. Curling Québec est conscient que l'utilisation des médias sociaux par les clubs, athlètes, entraîneurs, équipes, officiels, etc., est en croissance et en évolution constante. Les interactions entre les médias, les joueurs et les admirateurs sont une opportunité de promouvoir les équipes et le sport, mais chaque personne utilisant les médias sociaux se doit d'être consciente des risques et responsabilités qui s'y rattachent. Ceci est encore plus vrai lors de championnats provinciaux, nationaux ou mondiaux puisque la visibilité de ces évènements est plus grande. Curling Québec tient à rappeler à ses membres qu'une infraction à ce code d'éthique est passible de sanction disciplinaire.

Application du code d'éthique

2. Cette politique s'applique à tous les participants (employés, athlètes, entraîneurs, arbitres, bénévoles, parents, admirateurs, etc.) aux activités sous l'autorité de Curling Québec.

Conduite et comportement

3. Une conduite inappropriée lors de l'utilisation des médias sociaux est passible d'une sanction disciplinaire. Les actions inappropriées incluent, mais ne sont pas limité à :

a) Publier un commentaire dans un média social qui est irrespectueux, haineux, nuisible, désobligeant, insultant ou autrement négatif et qui s'adresse à une personne à Curling Québec, un club affilié ou à d'autres personnes liées à Curling Québec (bénévoles, arbitres, participants, entraîneurs, etc.);
b) Publier une image, une image modifiée ou une vidéo dans un média social qui est nuisible, irrespectueuse, insultante ou autrement offensante et qui s'adresse à une personne à Curling Québec, un club affilié ou à d'autres personnes liées à Curling Québec (bénévoles, arbitres, participants, entraîneurs, etc.);
c) Créer ou contribuer à un groupe Facebook, une page web, un compte Instagram, un fil Twitter, un blogue ou un forum en ligne consacré uniquement ou en partie à la promotion de remarques ou de commentaires négatifs ou désobligeants sur Curling Québec, ses intervenants ou sa réputation;
d) Des relations personnelles ou sexuelles inappropriées entre des personnes dont les interactions sont régies par un déséquilibre de pouvoir, par exemple entre les athlètes et les entraîneurs, les administrateurs et le personnel, les officiels et les athlètes, etc.;
e) Tout cas de cyberintimidation ou de cyberharcèlement entre une personne et une autre (y compris un coéquipier, un entraîneur, un adversaire, un bénévole ou un officiel), qui peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, la conduite suivante sur tout média social, par message texte ou par courriel : insultes régulières, commentaires négatifs, comportement vexatoire, blagues, menaces, se faire passer pour une autre personne, répandre des rumeurs ou des mensonges ou tout autre comportement nuisible.

4. Toute conduite et tout comportement dans les médias sociaux peuvent être assujettis à la Politique en matière de protection de l'intégrité de Curling Québec, à la discrétion du président du comité de discipline ou du gestionnaire de cas.

Responsabilités individuelles

5. Les personnes reconnaissent que leur activité dans les médias sociaux peut être vue par n'importe qui, y compris Curling Québec.
6. Si Curling Québec interagit officieusement avec une personne dans les médias sociaux (par exemple, en partageant un gazouillis ou une photo sur Facebook), la personne peut, en tout temps, demander à Curling Québec de cesser cet engagement.
7. Lors de l'utilisation de médias sociaux, une personne doit faire preuve d'un comportement approprié conforme à son rôle et son statut à Curling Québec.
8. La suppression de contenu des médias sociaux après sa publication (publique ou privée) ne dispense pas la personne d'être assujettie à la Politique en matière de protection de l'intégrité de Curling Québec.
9. Une personne qui croit que l'activité d'une autre personne dans les médias sociaux est inappropriée ou pourrait enfreindre les politiques et les procédures de Curling Québec devrait signaler le cas à Curling Québec, de la manière décrite dans la Politique en matière de protection de l'intégrité de Curling Québec.

ANNEXE C – CODE D'ÉTHIQUE DU PARTICIPANT

ANNEX C – PARTICIPANT'S CODE OF ETHICS

Il est attendu que tout joueur ou joueuse participant à un tournoi, un championnat ou à un événement officiel sanctionné par Curling Québec doit se comporter de façon respectueuse envers ses coéquipiers, ses adversaires, les arbitres, les organisateurs, les spectateurs et toute autre personne présente.

Ainsi, les comportements suivants ne seront dorénavant plus tolérés lors des évènements sanctionnés par Curling Québec :

- Coup de balai : tout coup de balai effectué sur la surface de jeu ou à l'extérieur, endommageant ou non la surface glacée.
- Langage abusif : blasphèmes, etc.

Sanctions

Les arbitres en chef auront l'obligation d'appliquer les sanctions suivantes :

- Première offense dans un match : avertissement. L'arbitre en chef informera le/la joueur/joueuse concerné lorsque le bout sera complété.
- Deuxième offense dans un même match pour un même joueur : expulsion ; comme stipulé dans les règlements avec arbitres de Curling Canada, le joueur expulsé ne peut pas être remplacé (Règle 18.8) et l'équipe doit terminer le match avec trois joueurs.
- Troisième offense pour un même joueur dans le même tournoi : expulsion définitive de l'évènement et convocation auprès du comité de discipline de CQ.

ANNEXE D – ENTENTE DE PARTICIPATION

Personne contact de l'équipe : Nom : _____ # cellulaire : _____

En considérant que Curling Québec accepte que je participe à un championnat provincial, je consens à ce qui suit :

1. Je reconnais avoir reçu et lu les règlements pour le championnat provincial désigné.
2. Je m'engage à respecter tous les règles et règlements en regard de la publicité, de la promotion et du code vestimentaire comme établi par Curling Québec et ses commanditaires, dont j'ai pris connaissance dans le Guide des compétiteurs.
3. Je vais me conformer aux programmes antidopage de l'Association mondiale de curling (WCF) et du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) qui exigent d'éviter de consommer des substances interdites. S'il y a lieu, je me soumettrai aux tests de dépistages de substances interdites effectués par un représentant de l'Association ou toute autre personne ayant l'autorité de le faire.
4. Je consens à ce que Curling Québec et son mandataire :
 - photographient ;
 - enregistrent des vidéos ;
 - filment ; et/ou
 - enregistrent ma voix ; et à la suite de
 - montrent, publient et diffusent mon nom ou photographies, vidéos, films, ou tout autre portrait de moi ou tout enregistrement de ma voix pour n'importe quelle promotion, reportage ou publicité sur ou en relation avec Curling Québec ou l'événement.
5. Pour la promotion du curling lors de la diffusion de l'événement, je consens à :
 - être interviewé pendant l'événement et
 - porter, à la demande de Curling Québec, un micro lors de la compétition.

J'accepte les conditions de cette entente comme en fait foi ma signature.

Signé le	(Jour)		(Mois)		(Année)	

Équipe			
	Lettres moulées	Signature	Courriel
Capt			
3e			
2e			
1er			
5e			
Ent.			

IL EST OBLIGATOIRE DE:

1. signer (par tous les joueurs/joueuses de l'équipe et l'entraîneur si applicable)
2. remettre à l'arbitre en chef au championnat provincial AVANT de jouer votre PREMIER match.